

SOCIOLOGIE DE LA MONDIALISATION : CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES

Dominique Martin, Jean-Luc Metzger et Philippe Pierre

Résumé

Si le terme de mondialisation est abondamment employé, son utilisation dans une perspective de connaissance sociologique nécessite d'en préciser le sens. C'est ce que vise cet article qui, dans un premier temps, rappelle que les transformations de la société-monde appartiennent aux préoccupations originelles de la discipline. Puis, sont distingués deux objets-types pour la sociologie de la mondialisation : d'une part, celui concernant des réalités d'emblée « planétaires » ; d'autre part, l'identification d'évolutions convergentes dans (presque) tous les pays. Pour autant, les concepts forgés jusqu'ici, c'est-à-dire, le plus souvent, dans un cadre national, peuvent-ils rendre compte de tels objets ? C'est ce qui est discuté en examinant le pouvoir d'explication de la sociologie des mouvements sociaux (au sens de A. Touraine) et de la sociologie des élites (au sens de R. Aron et de G. Rocher) pour étudier les mouvements alter-mondialistes. Il semble alors que l'urgence, pour comprendre les métamorphoses du monde, réside dans la mise à disposition de données suffisamment fines et fiables, correspondant à des définitions universellement admises, ce qui renvoie prioritairement à la clarification des enjeux propres au champ des sciences sociales.

Présentation

L'extension toujours plus grande de l'emploi du terme de mondialisation fait partie de ces phénomènes de réification des concepts qui, au lieu d'aider à mieux comprendre la réalité sociale, risquent d'empêcher les observateurs de formuler des questions pertinentes¹. Ainsi, parler de mondialisation sans prendre quelques précautions, laisse entendre que, du fait de l'accroissement des flux (économiques, financiers, informationnels, humains), nous nous acheminons vers un monde intégré, que cette évolution est nouvelle et inéluctable. Elle est supposée n'être le résultat d'aucun acteur particulier et fonctionner tel un processus autonome, presque automatique à défaut d'être téléguidé. Elle se traduirait par une uniformisation ou, pour le moins, une homogénéisation des pratiques et des cultures à la faveur des échanges économiques. Pourtant, il n'existe pas de gouvernement mondial (le nombre de pays ne cesse d'ailleurs de croître), ni d'armée mondiale (comme l'a montré l'incapacité de l'ONU à assurer la paix dans plusieurs conflits récents), pas plus que de droit mondial (comme le montrent les difficultés à faire juger d'anciens ou d'actuels dictateurs). Il n'existe pas de collecteur d'impôts mondial, ni de police mondiale, pas plus qu'une seule élite mondiale, homogène en ses représentations et agissant avec une conscience de classe². Est-il besoin de rappeler la multiplicité des revendications identitaires et d'autonomie, dont certaines conduisent à des conflits armés ?

En somme, alors que plus de deux milliards d'individus ne disposent pas de l'usage de l'électricité³, le village est encore loin d'être global ! Ce qui ne signifie pas que ses différentes parties ne soient pas durablement interconnectées, notamment, par les conséquences des

¹ Plus généralement, comme le dénonce Mattelart (1999), « les usages a-critiques de termes promus ou revisités à la faveur du libre-échange ont proliféré ». On « assiste à une véritable déréglementation des univers conceptuels qui nous servent à désigner le monde » (p. 351). Cette déréglementation aboutit, comme l'écrit Delaunay (1997), à « mettre sur le même plan les acteurs sociaux et les objets (...) les humains et les non-humains » et « à faire disparaître tout ce qui a fait les grandes heures de la sociologie classique et même les interrogations de notre époque ».

² Ce qui ne veut pas dire, bien entendu, qu'il n'y a pas des élites dans la mondialisation (Metzger, Pierre, 2003).

³ Agence Environnement Développement, 2002.

conflits (migrations de réfugiés) ou des activités humaines (pollutions, pandémies). Mais ce type d'interconnexion, par les crises qu'il engendre, est simultanément la cause de déconnexions, tout aussi durables (pensons aux réalités sociales et politique de l'Argentine, l'Indonésie, des Philippines, de l'Angola, de la République Démocratique du Congo ou encore de l'Éthiopie).

Aussi nous semble-t-il essentiel, comme le soutient F. Cooper (2001), de construire une pensée autonome pour comprendre le monde où nous vivons, particulièrement en faisant la part de ce qui relève du mythe, de la rhétorique ou de la prophétie auto-réalisatrice⁴. Ce qui revient à identifier les réalités contemporaines dont la compréhension peut tirer profit d'une analyse en termes de mondialisation. Pour y parvenir, nous allons nous centrer sur une réflexion méthodologique, en rappelant, tout d'abord, l'antériorité de l'intérêt de la sociologie pour la société-monde. Puis nous chercherons à préciser ce que devrait être une sociologie de la mondialisation. Dans cette perspective, nous proposerons une définition de son objet et du cadre général des problématiques associées. Ensuite, nous examinerons dans quelle mesure les concepts sociologiques « classiques », le plus souvent forgés pour rendre compte de phénomènes sociaux dans un contexte national, doivent être systématiquement abandonnés ou s'ils demeurent pertinents pour l'objet mondialisation et l'analyse de modernités « multiples ».

L'étude des mouvements alter-mondialistes nous permettra d'apporter des réponses. Nous aborderons, enfin, la question de l'accès à des données scientifiques « mondiales » et de leur mode de production.

La sociologie et l'étude de la société-monde

Les acteurs d'hier des pays développés étaient des groupes sociaux. Les acteurs d'aujourd'hui seraient de plus en plus des individus désireux de s'affranchir de la société et qui, plutôt que de cultiver une seule citoyenneté, veulent profiter des phénomènes de fluidification des rapports sociaux en raison du développement des nouvelles technologies. Comment dès lors, construire encore une sociologie où le politique, et même peut être la société, sont en voie de disparition ? Si la société (mondialisée) se transforme en système, fait-elle tomber la discipline sociologique en déshérence⁵ ? Nous avons pris l'habitude de penser que l'on doit imputer à la mondialisation l'éclatement de la discipline sociologique mais commençons par rappeler que la société-monde a précisément constitué l'horizon de sa démarche originelle⁶.

En effet, les fondateurs de l'École française de sociologie (E. Durkheim et ses successeurs), mais également les sociologues allemands du début du XX^e siècle, ont souvent procédé, pour rendre compte des phénomènes sociaux, à des analyses comparatives, tant entre différentes sociétés contemporaines, qu'entre sociétés appartenant à des époques différentes. Cherchant à identifier les caractères communs à plusieurs groupements humains, ils situaient l'universel dans la propension des sociétés, au fur et à mesure de leur développement, à connaître une division interne des activités et de l'organisation, ainsi que dans la nécessité de compenser le manque de solidarité qui en résulte. Au-delà de son infinie diversité, le social dans sa totalité était considéré, a priori, comme décomposable en éléments simples (les

⁴ F. Cooper identifie trois discours sur la mondialisation. Le premier (fanfaronnade du banquier) incite les pays riches à faire reculer l'État-providence et les pays pauvres à ne pas le construire. Le deuxième discours (lamentation sociale-démocrate) cherche à adoucir la brutalité de l'économie par l'intervention modérée du politique. Le troisième (danse des flux et des fragments) postule que le mondial reconfigure le local, en tous lieux et que les gens, davantage mobiles qu'autrefois, paradoxalement, prennent aussi davantage conscience de leurs particularités culturelles et les valorisent.

⁵ Revue du MAUSS, 2004, p. 27.

⁶ Pour une démonstration plus détaillée, nous renvoyons à Martin, Metzger et Pierre, 2003, le chapitre 1.

structures, les formes), classables en des catégories universelles (la famille, la hiérarchie, la religion, la solidarité, le pouvoir légitime, etc.).

Non sans hésiter entre enthousiasme et mise en garde, E. Durkheim n'en avait pas moins souligné la pertinence d'analyser la société-monde : « les peuples appellent de leurs vœux un être où (...) tous les hommes collaboreraient à la même œuvre et vivraient de la même vie. (...). [Car] les conflits inter-sociaux ne peuvent être contenus que par l'action régulatrice d'une société qui comprenne en son sein les autres. (...) Que les sociétés de même espèce s'agrègent ensemble, c'est bien dans ce sens que paraît se diriger notre évolution »⁷. Mais c'est surtout en tant que figure abstraite, théorique, que l'humanité (le monde mondialisé, en somme) pouvait servir la connaissance sociologique, à la manière du terme ultime d'une série (au sens mathématique), pour confirmer la force de la démonstration, de la thèse sur le social⁸.

M. Mauss a apporté sa contribution à l'identification de l'objet-monde, par une réflexion sur les thèmes de la nation, des nationalités et de l'internationalisme⁹. Il avait déjà pointé le caractère paradoxal de l'évolution sociale : la diffusion d'un même modèle de société s'accompagne d'un accroissement des particularismes. Considérant que l'on pouvait, dans les années 1920, parler de « civilisation humaine mondiale », l'auteur en déduisait qu'il était dorénavant crucial de tenir compte des interdépendances entre nations (notamment, sous l'angle des marchés financiers), même (et surtout) lorsque l'on étudiait les sociétés « locales » : « ce sont précisément ces relations entre sociétés qui sont explicatives de bien des phénomènes de la vie intérieure des sociétés ». Ajoutons que, pour Mauss, deux catégories d'interdépendances possédaient une capacité de contrainte structurante : les innovations scientifiques et techniques, d'une part ; et les accords juridiques internationaux, d'autre part.

Des réflexions proches peuvent être formulées à propos des fondateurs de la sociologie allemande. Ainsi, dans son *Histoire économique*¹⁰, M. Weber, comparant les différentes ères de civilisation, aux différentes époques, définit l'évolution de ce qui s'apparente à une société mondiale, comme, avant tout, un processus de rationalisation, concernant le calcul économique et financier¹¹, la religion, le droit, le travail, la technique, etc. L'auteur s'intéresse notamment, à l'internationalisation des firmes, en soulignant le rôle de l'Etat et d'un certain mode de pensée. W. Sombart (1932) aborde également le développement des entreprises modernes en termes de rationalisation, considérant que celle-ci combine une concentration financière des « firmes en réseau » et l'organisation scientifique du travail. Si ces dernières fournissent des prescriptions abstraites, indépendantes de la localisation géographique des procédés productifs, W. Sombart souligne néanmoins que le succès de leur mise en œuvre requiert l'intervention d'un Etat entrepreneur.

En somme, si l'objet monde et ses transformations n'étaient pas, à proprement parler, au centre des préoccupations des fondateurs de la sociologie, ces penseurs y ont néanmoins vu une réalité limite idéale, faite de l'interdépendance croissante entre les sociétés, de l'intensification des échanges et des emprunts, non seulement économiques, mais sociaux et culturels, sous l'impulsion d'acteurs privilégiés (entrepreneurs économiques, décideurs publics, philosophes et savants, groupes de pression).

⁷ Durkheim, 1978, p. 401.

⁸ Durkheim, 1975, t. 1, p. 111.

⁹ Mauss, 1969, p. 578 et suivantes.

¹⁰ Weber, 1991 [1923]. Le sous-titre complet est : *Histoire économique. Esquisse d'une théorie universelle de l'économie et de la société*. L'auteur a donc bien comme ambition d'atteindre à l'universel, envisagé à la fois comme englobant les millénaires et les continents, mais également comme évolution *éventuellement* commune à l'humanité. Comme le note Raynaud (1987, p. 65), cette volonté est générale à toute l'œuvre de Weber.

¹¹ Dans *La philosophie de l'argent*, Simmel (1987 [1900]) reconstitue, également, le mouvement, considéré dans sa totalité mondiale, par lequel l'argent s'est peu à peu dégagé de sa matérialité pour symboliser la pure valeur économique.

Il reviendra aux sociologues plus récents, tels que T. Parsons ou N. Elias de montrer que se construit une véritable société-monde, soit à travers l'extension d'un « processus civilisationnel » fait de luttes pour l'hégémonie entre puissances à l'échelle planétaire¹², soit par la réalisation d'un dessein de l'histoire universelle, visant à faire de la société nationale un élément d'un système supranational¹³.

Cette conception, souvent liée à une pensée évolutionniste, n'a jamais été partagée par d'autres sociologues, tel R. Aron qui « ne pense pas que la formule société internationale ou, de préférence, mondiale, constitue un véritable concept »¹⁴. Cependant, tout comme les fondateurs de la sociologie, l'auteur recommande, pour comprendre le social, de se situer à l'échelle de la société-monde¹⁵.

Définir l'objet de la sociologie de la mondialisation

Dès lors, parler de mondialisation, renvoie bien à une certaine tradition sociologique qui nous encourage à y voir avant tout un *changement social* d'un type particulier puisqu'il concerne rien moins que *le monde*. Mais le sens que l'on donne au terme de monde varie selon les perspectives que l'on veut privilégier : il y a de fortes chances, en effet, pour que « le monde » ne signifie pas la même chose du point de vue des sciences politiques, de l'anthropologie culturelle, de l'économie ou de la géographie urbaine. Aussi, selon l'angle sous lequel on aborde la mondialisation, faut-il prendre soin de préciser le type d'entité qui s'avère pertinent (Etats, nations, villes, continents, ères linguistiques, entreprises, individus, etc.).

Ainsi, lorsque la mondialisation est évoquée, c'est, le plus souvent, pour désigner la « mondialisation libérale » (actuelle¹⁶), envisagée comme la possibilité (menaçante) d'être concurrencé, en chaque point du globe, par les produits et les salariés des multinationales les plus performantes¹⁷. Les entités pertinentes pour rendre compte du phénomène sont alors l'individu qui consomme et l'entreprise (ses actionnaires) qui investit, délocalise, restructure. La mondialisation est un fait dont on examine les effets sur la rationalité des acteurs. Mais on peut y voir également la succession de « décisions » prises pendant plusieurs décennies par des Etats et des institutions internationales, décisions contribuant, intentionnellement, à une extension de la marchandisation des activités sociales, ainsi qu'à un accroissement des échanges internationaux. Dans cette perspective, les entités pertinentes sont les dirigeants (des Etats, des institutions internationales, des firmes transnationales) et l'analyse porte tout autant sur la genèse de ces décisions convergentes que sur leurs effets qui ne se cantonnent pas aux seuls champs économiques et financiers.

¹² Elias, 1975, p. 283 et suivantes.

¹³ Parsons, 1973, p. 2.

¹⁴ Aron, 1984, p. VIII.

¹⁵ Aron, 1969, p. 310.

¹⁶ Plusieurs auteurs nous rappellent en effet que d'autres mondialisations ont précédé la situation présente, notamment en termes d'extraversion des économies (Wallerstein, 1980 ; Boyer, 1997 ; Thompson, 1999 ; Bordo, Taylor et Williamson, 2001), d'organisation du travail à l'échelle internationale (Braudel, 1979), voire de construction d'une alternative transnationale au capitalisme (Berger, 2003). Lévy (2000) réinterprète l'histoire de l'humanité comme celle d'une succession de périodes d'interconnexion toujours plus intenses.

¹⁷ Plutôt que de parler de firme multinationale (terme qui connote l'idée de coopération interétatique et laisse supposer une multiplicité de rattachements et d'allégeances territoriales), nous emploierons dans la suite de l'article le qualificatif « transnational » évoquant à la fois l'idée de passer à travers et de dépasser (transcender). Ce terme nous paraît mieux convenir pour décrire les décisions et actions d'acteurs-firmes pour qui la séparation frontalière entre territoires nationaux n'est pas un obstacle à leur projet et dont les actions forment des réseaux de flux (biens, compétences et savoirs, capitaux....) dépendant plus de leurs décisions stratégiques que des déterminants nationaux. On parlera de firme « globale » quand l'entreprise : a) vise, d'emblée, un marché « global », dans le sens où l'entreprise ne considère pas son marché national d'origine différemment du marché extérieur ; b) et entend organiser ses différentes fonctions indépendamment des territoires.

Plus généralement, il nous apparaît alors que la sociologie de la mondialisation possède deux objets-types :

- soit, on cherche à identifier, puis à expliquer, des processus sociaux communs à (presque) tous les pays du monde (ou plus précisément, commun à toutes les entités pertinentes) et qui "vont dans le même sens", c'est-à-dire qui traduisent une évolution commune, laissant penser que l'on tend vers une uniformisation (par exemple, le taux de femmes dirigeant les plus grandes entreprises évolue-t-il de la même manière dans tous les pays et si oui, pourquoi) ;

- soit on désigne par là des phénomènes sociaux qui se présentent d'emblée comme mondiaux (qui touchent – presque – toutes les entités pertinentes du monde) et, sans doute, résultent eux-mêmes de processus de mondialisation préalables. Dans cette perspective, on peut retenir, sous réserve de démontrer leur caractère proprement planétaire, les institutions internationales (ONU, FMI, BM, BIT, OMC, ISO), les mouvements alter-mondialistes, les firmes transnationales dites globales, le terrorisme mondial, mais aussi le climat (dont on sait qu'il est influencé par les activités humaines), etc.

Pour mieux caractériser ces deux objets-types, on peut établir des indicateurs de degré de mondialisation (sur quelle proportion des entités le phénomène agit-il directement ?). Il est également possible de définir le cadre général que devraient respecter les problématiques portant sur ces objets-types.

A propos des *processus sociaux évoluant de façon convergente*, l'idée est de procéder à des comparaisons internationales sur plusieurs années et plus précisément de comparer des évolutions. Ces comparaisons peuvent porter aussi bien sur des caractéristiques propres aux entités pertinentes (pourcentage d'individus ne possédant pas d'accès à l'eau potable) qu'aux relations entretenues entre entités (flux migratoires, commerciaux, financiers, guerriers). Cette façon de faire peut mettre en évidence aussi bien des convergences (partielles ou totales)¹⁸ que des divergences. Mais ce n'est qu'un constat. La problématisation peut alors commencer. Il va s'agir de se demander, entité par entité, à quoi lier ce constat (quelles "causes" proches et lointaines, quels acteurs responsables, quelles décisions, avec quelles intentions). Cela peut consister, par exemple, à expliquer pourquoi des décisions prises par des régimes très différents, voire radicalement opposés, sont si semblables (« conversion » des socio-démocrates, des socialistes, voire des communistes chinois puis russes, au libéralisme économique). Puis, on cherchera à identifier les conséquences, locales, nationale, supranationales et mondiales, de ces processus (notamment, risque de fragmentation ultérieur, ou au contraire de totalitarisme). Par exemple, on peut chercher dans quelle mesure le processus gagne une certaine autonomie et agit en retour comme une réalité en surplomb (l'éventuel accroissement des femmes aux plus hautes positions de pouvoir dans les entreprises favorise-t-il une amélioration des conditions de travail des ouvrières, et plus généralement l'égalité au travail entre les genres ?).

A propos des *phénomènes d'emblée mondiaux*, c'est-à-dire concernant toutes les entités pertinentes de la planète, il est nécessaire, d'apprécier l'extension réelle du phénomène, c'est-à-dire de procéder à un recensement exhaustif de ses composantes (par exemple, origine nationale des membres d'une organisation qui se dit mondiale ; ou encore, recensement de tous les sites d'implantation d'une firme prétendue globale ; il faut également préciser le rôle des différents acteurs nationaux, leur accès aux décisions structurantes, les compétences à remplir, les critères d'entrée dans l'entité mondiale, etc.). Ce qui revient à en analyser la structure et le mode de fonctionnement, à montrer l'éventuelle émergence d'une identité propre indépendante des cultures locales (dans quelle mesure les fonctionnaires et les soldats

¹⁸ Et si l'on constate qu'il y a convergence pour un sous-ensemble d'entités, on pourra parler de « globalisation », terme qui porte l'idée d'intégration et de généralisation (par pays, secteurs, genres, problématiques, etc.).

de l'ONU voient-ils se modifier leur appartenance nationale originelle ?). Et enfin, on se demandera comment l'entité ou le phénomène mondial agit sur les sociétés nationales comme une réalité en surplomb, déterritorialisée et comment elle s'articule avec d'autres phénomènes d'émblée mondiaux, comme les mouvements alter-mondialistes, les ONG dites mondiales et les organisations internationales.

S'ils sont distincts, ces deux types d'objet ne sont bien sûr pas sans interférer : par exemple, on peut chercher à comprendre dans quelle mesure la commune aggravation des inégalités dans les pays développés (dimension processuelle) résulte de l'action des marchés financiers mondiaux (dimension mondiale)¹⁹. Et par construction, ce que l'on appelle la mondialisation désigne alors l'ensemble constitué : d'une part, des processus avérés de mondialisation (il existe plusieurs mondialisations partielles) ; d'autre part, des phénomènes d'émblée mondiaux ; et enfin, de l'interaction entre ces composantes. Dans cette perspective, nous pouvons dire que la mondialisation s'apparente à un phénomène social total, au sens qu'en donne M. Mauss (1997), à savoir le lieu où « s'expriment à la fois et d'un coup toutes sortes d'institutions : religieuses, juridiques et morales – et celles-ci politiques et familiales en même temps ; économiques – et celles-ci supposent des formes particulières de la production et de la consommation (...) ; sans compter les phénomènes esthétiques auxquels aboutissent ces faits » (p. 147).

Cette façon de proposer un fondement à la sociologie de la mondialisation répond en partie au souci exprimé plus haut de faire la part entre les mythes et les faits, et ainsi de mieux situer les phénomènes sociaux contemporains qui relèvent d'une analyse en termes de mondialisation. Elle permet, en effet, d'identifier des processus de mondialisations partielles (phénomène, dimension, nombre de pays concernés, par exemple) et des processus de démondialisation (les comparaisons entre pays montrent, non de la convergence, mais de la divergence). C'est ici, une manière de situer les entités du monde exclues des échanges internationaux (ce peut être aussi bien un continent, un pays, qu'une ville ou un quartier). En cherchant la cause de ces évolutions, l'observateur peut mettre en évidence, aussi bien les effets de la globalisation financière (crise ruinant l'économie d'un pays et l'excluant durablement des échanges), que le choix gouvernemental de maîtriser le degré d'ouverture des marchés financiers nationaux.

Inventer de nouveaux concepts : une nécessité ?

A. Martinelli (2003) souligne combien les transformations contemporaines réclament de nouveaux concepts, de nouvelles théories et de nouveaux récits, voire un nouveau paradigme. Nous voudrions relativiser ce point de vue, en montrant que les concepts de la sociologie actuelle peuvent rendre compte d'un certain nombre de caractéristiques de phénomènes d'émblée mondiaux. Pour ce faire, nous allons rendre compte des mouvements alter-mondialistes, au moyen de la sociologie des mouvements sociaux (au sens de A. Touraine) et de la sociologie des élites (au sens de R. Aron et de G. Rocher).

Les alter-mondialistes et le contrôle de l'historicité

A. Touraine s'est intéressé aux « mouvements sociaux, qu'il serait plus exact d'appeler mouvements historiques » et qui « sont animés par la revendication multiple (...) contre toutes les aliénations sociales »²⁰. Plus précisément, un collectif s'engageant dans la contestation, par la conflictualité, constituera un mouvement social, à la condition que son action vise « le contrôle social des modèles et des ressources d'une société, c'est-à-dire de son

¹⁹ C'est ce qu'étudient, par exemple, Alderson et Nielsen, 2002.

²⁰ Touraine, 1965, p. 125 et 461.

historicité »²¹. Le social s'expliquant par le travail de la société sur elle-même, s'identifie au *sujet historique* le groupe qui, dans une situation donnée, parvient à infléchir l'évolution de la société, son développement dans sa totalité. Plus précisément, agir en tant que sujet historique, c'est pouvoir intervenir sur trois niveaux : l'accumulation économique, le modèle culturel (à partir duquel la société peut se dépasser) et le mode de connaissance (la science).

En mobilisant cette grille de lecture, que peut-on dire des mouvements qui se nomment alter-mondialistes (après avoir été qualifiés d'anti-mondialistes) ? Et tout d'abord, que recouvre cette expression ? Il s'agit de s'intéresser aux pratiques et actions des ONG locales, nationales et internationales qui se sont coalisées : d'abord ponctuellement sur des sujets très précis (comme la lutte contre l'effet de serre, les marches internationales contre le chômage)²² ; puis qui ont atteint une audience mondiale, en parvenant à « geler » les négociations sur l'AMI en 1998 à Paris, mais surtout en perturbant sérieusement ce qui devait être le sommet du millénaire de l'OMC, à Seattle en novembre 1999. Depuis, ces mouvements ont renouvelé et approfondi leur capacité à agir collectivement, soit pour essayer d'infléchir les décisions prises lors de réunions internationales²³, soit pour créer des événements aux retombées encore insaisissables. Ces « nouveaux acteurs », dont les membres peuvent simultanément appartenir à des partis politiques et/ou des syndicats, sans nécessairement représenter ces organisations, apparaissent comme les principaux porteurs d'une alternative à la « marchandisation du monde ». L'irruption de « la rue » donne ainsi aux citoyens le sentiment de participer aux décisions par ce « chahutage » inespéré d'un ordre apparemment immuable. Cette irruption révèle ce paradoxe « démocratique », souligné par U. Beck dans la préface de son dernier ouvrage, que pour nombre de manifestants « anti-mondialisation », « ceux que nous avons élus n'ont aucun pouvoir et ceux qui ont le pouvoir, nous ne les avons pas élus »²⁴.

Mais dans quelle mesure représentent-ils l'ensemble des contestations du monde ? Et quelle est leur *représentativité* au sein de chaque Etat ? Malgré le grand nombre d'éléments qui le composent, des parties très peuplées du monde en sont absentes (ou quasi-absentes), comme la Chine, la Russie, la plupart des pays d'Afrique, les pays du Proche et du Moyen-Orient, de l'Asie centrale et du Sud (Inde mise à part). B. Pouligny (2001) souligne combien l'action alter-mondialiste est très fortement portée par des ONG européennes. Ce qui ne signifie pas, comme le propose R. Dwivedi (2001), que les mouvements du Sud soient centrés sur des préoccupations de simple survie : ils comprennent souvent des considérations et des revendications d'ordre mondial, faisant se rencontrer ruraux et intellectuels. Aussi, faut-il sans doute voir dans la difficile émergence d'un mouvement réellement mondialisé l'effet de la permanence de régimes autoritaires, réprimant systématiquement toute expression libre (parfois, avec le soutien des gouvernements du Nord). Mais, même au sein des pays développés, « la société civile reflète largement les hiérarchies sociales. (...) De nombreux dirigeants d'organisations citoyennes (...) appartenant à une sorte de *jet set* du militantisme, (...) familiers de la culture dominante, ils (...) ont accès à ses lieux de pouvoir et possèdent ce sens de l'étiquette si précieux dans le tout petit monde de l'élite globale »²⁵.

Quant aux effets les plus appréciables de leur action, ils peuvent être classés en quatre catégories :

²¹ Touraine, 1993, p. 18.

²² Rappelons que la critique de la mondialisation n'est pas récente. Ainsi, Pouligny (2001) rappelle que c'est à partir du sommet sur l'alimentation, en 1967, que des ONG ont pris l'habitude de se réunir en parallèle avec des forums institutionnels internationaux.

²³ On trouvera dans Losson et Quinio, 2002, p. 309-311, la liste des 20 principaux sommets où les altermondialistes sont intervenus depuis Seattle.

²⁴ Beck, 2003.

²⁵ Sommier (2001) souligne également que les dirigeants des ONG impliquées dans les mouvements alter-mondialistes sont des individus à fort capital social et culturel.

- *investir la sphère de la connaissance*, en montrant la persistance de courants de pensée critique, ce qui légitime les discours d'opposition à la marchandisation, au productivisme et encourage à contester, au moins dans le discours, l'hégémonie des thèses libérales. Ils jouent ici le rôle de vulgarisateurs d'idées demeurées confidentielles et fournissent ainsi un corps cohérent d'arguments pour justifier une action collective ;

- *créer ou renforcer des liens de solidarité* entre la multitude d'intervenants. Chaque action collective est d'abord l'occasion de s'accorder pour sa préparation et l'organisation de son déroulement, de triompher des obstacles liés aux différentes approches, postures idéologiques, objectifs et moyens (humains, cognitifs, financiers). Il en résulte, comme le note A. Martinelli (2003), une culture politique singulière, exprimant de nouvelles identités. Dans cet effort, sont privilégiés une forme d'organisation non pérenne (par crainte d'une instrumentalisation par un appareil politique) et des modes d'action « fluides, furtifs, inspirés du théâtre de rue subversif »²⁶ ;

- *amener les organisations plus anciennes*, plus structurées (Amnesty international, Oxfam, etc.) à intégrer dans leurs priorités la lutte contre la mondialisation libérale. On assiste à la création d'association internationale de syndicat agricole (Via Campesina par exemple) et des syndicats nationaux participent à des manifestations alter-mondialistes.

S'ils ne représentent qu'une fraction très limitée de la population du monde, et si leur action n'est pas sans effet, quelle est la capacité de ces mouvements à contrôler l'historicité de la société transnationale ? On peut admettre qu'ils cherchent à influencer sur la sphère des connaissances, en fournissant, grâce à leur maîtrise du jeu médiatique, une formidable chambre d'écho aux thèses opposées à la mondialisation libérale. Mais on ne peut guère soutenir que, pour le moment, ils aient pesé sur le contrôle de l'économie ou sur le modèle culturel. En effet :

- *Si la force du mouvement alter-mondialiste* est de parvenir à rassembler un ensemble plutôt hétéroclite d'acteurs collectifs, n'est-ce pas aussi sa faiblesse ? Cette diversité se caractérise par une multitude de projets souvent contradictoires, allant des alter-mondialistes libéraux partisans d'une « république mondiale des experts » aux antimondialistes favorables à un recentrement sur le local²⁷. On peut certes voir, comme le défend N. Frazer (2003), derrière la multiplication des arènes de discussion publique, une manière d'accroître le nombre de ceux qui participent au débat et donc, de « compenser, en partie, les privilèges de participation dont bénéficient les membres des groupes sociaux dominants » (p. 120). Mais, comme le résume J. C. Alexander (2001), les mouvements contemporains de critique sociale n'ont pas encore réussi à découvrir les références qui unifieraient leur action. « Une nouvelle théorie critique du social n'a pas encore émergé ». De plus, en marge des contre-forums majoritaires, se créent des contre-contre-forums, contestant la légitimité du courant principal alter-mondialiste (Singleton, 2004) ;

- *N'intervenant guère dans les entreprises transnationales*, ne se privent-ils pas d'un moyen efficace d'agir sur la mondialisation ? Même si de nombreux syndicalistes composent les mouvements contestataires, ces derniers semblent rester en dehors des

²⁶ Comme le souligne Aguiton (2001), pour le moment, la multiplication des rencontres entre associations alter-mondialistes (comme les forums de Porto Alegre) n'a pour finalité que de « réfléchir aux alternatives possibles au néolibéralisme » et d'abord de « se doter des outils nécessaires à la coordination des actions et de la réflexion ».

²⁷ Pour un tour d'horizon des thèses en compétition, voir, par exemple, Martin, Metzger, Pierre (2003), le chapitre 16. Ou bien encore le numéro 20 de la revue du MAUSS, deuxième semestre 2002 ; Aguiton, 2001 ; Waltzer, 2001 ; Habermas, 2000 ou Castells, 1998, tome 2.

« usines », alors que la plupart des expériences montrent que les syndicats (fussent-ils associés au sein de regroupements internationaux, voire mondiaux) n'ont guère l'habitude de travailler ensemble et sont incapables de concevoir collectivement une alternative, y compris au sein d'une même firme transnationale²⁸. On aurait pu imaginer, pourtant, que l'action des mouvements alter-mondialistes exercerait une pression ou fournirait une ressource pour transcender les clivages (idéologiques, nationaux, etc.). Mais force est de constater que, si des alliances sont régulièrement établies entre syndicats et mouvements sociaux²⁹, aucun accord ne semble émerger pour faire tenir ensemble les revendications éparées, « comme si le discrédit supposé de l'idéologie marxiste avait totalement désarmé la critique et interdit toute perspective d'élaboration d'un projet de société alternatif »³⁰ ;

- *Ne reproduisent-ils pas*, dans les formes de leur action, *ce dont la mondialisation est porteuse* ? Refusant la rigidité des appareils bureaucratiques ainsi que leur pérennité, faisant un usage systématique (et souvent pionnier) des TIC³¹, renouvelant régulièrement les formes de leur action, ils retrouvent les injonctions libérales à plus de flexibilité, semblant reproduire le modèle du marché où l'obsolescence programmée des marchandises entretient l'impression que l'innovation permanente est la seule issue. Les alter-mondialistes rejoindraient-t-ils en cela la figure archétypale de l'homme de la globalisation qui vit à l'heure GMT, promeut la transparence des échanges, l'égalité (d'accès) et la liberté (de parole) et ne veut plus évoluer que dans une nouvelle "réalité" non hiérarchique et cybernétique ? Enfin, les mouvements alter-mondialistes ne risquent-ils pas d'occulter les sociétés civiles nationales, seules susceptibles de restaurer la croyance collective dans le pouvoir du politique et d'amener les citoyens des pays les plus riches à défendre, d'abord chez eux, des politiques plus justes (Généreux, 2002) ?

S'ils ne parviennent donc pas à contrôler l'historicité de la société mondiale (ou, plus précisément, s'ils ne parviennent pas à agir durablement pour modifier l'évolution de certains processus mondiaux et l'action de certaines entités mondiales), ces mouvements parviennent-ils à se constituer en contre-élite ?

Les mouvements alter-mondialistes : une contre-élite ?

Pour comprendre la notion de contre-élite, il faut faire un détour par celle d'élite. R. Aron considère qu'il est préférable, pour éviter toute équivoque, de parler d'élites (au pluriel) et de distinguer en leur sein, deux catégories. D'une part, la classe politique, composée de ceux qui exercent effectivement les fonctions politiques de gouvernement. Et d'autre part, les classes dirigeantes comprenant « ceux des privilégiés qui (...) ne peuvent pas ne pas exercer d'influence sur ceux qui gouvernent et ceux qui obéissent, soit en raison de l'autorité morale qu'ils détiennent, soit à cause de la puissance économique ou financière qu'ils possèdent »³². Plus précisément, les membres de l'élite sont ceux qui prennent « les grandes décisions, irréversibles, dont les conséquences risquent de se prolonger presque indéfiniment et d'être ressenties par tous les membres de la collectivité »³³.

²⁸ C'est ce que montrent Rehfeldt (2000), dans le cas de la fermeture de Renault-Vilvorde ou de Delaunay (2000), dans le cas du Comité de Groupe d'Electrolux. Caire (2000), Grumbrell-McCormick (2000) et Ruzza et Le Roux (2000) confirment ce diagnostic sur une échelle plus large.

²⁹ Ainsi, l'association Job with justice, fondée par des syndicalistes américains, vise expressément à faire le lien entre mouvements étudiants, chômeurs et salariés.

³⁰ Sommier, 2001.

³¹ Technologies de l'information et de la communication.

³² R. Aron, 1988, p. 150.

³³ R. Aron, 1988, p. 64.

Guy Rocher (1968) insiste sur une autre dimension : l'importance des contre-élites. Il soutient que l'action de l'élite au pouvoir vise à s'opposer (ou à s'adapter) au changement profond que la contre-élite élabore. Et dans cette lutte, l'élite dispose d'un avantage : sa capacité à imposer sa définition de la situation, la contre-élite ne pouvant alors que se situer par rapport à elle. En somme, si les membres de l'élite travaillent en permanence à sa production et à sa reproduction, c'est aussi en réaction aux tentatives des contre-élites de contester leur hégémonie.

Pour en revenir aux mouvements alter-mondialistes, leurs actions visent à contrer les « centres du pouvoir », où s'expriment des élites nationales, certes en compétition, mais convergentes quant aux décisions structurantes à prendre. Au premier rang, se situent les membres des gouvernements des Etats les plus développés, mais également les dirigeants d'Etats puissants du Tiers-monde³⁴ et de l'ancienne Union des Républiques Socialistes Soviétiques. Certains regroupements d'Etats (Union Européenne) et institutions internationales (FMI, Banque Mondiale, OMC) font partie de ces centres décisionnels. Il faut compter également avec les états-majors des plus puissantes firmes transnationales, organisés ou non en associations de lobbying, et n'appartenant pas uniquement à la Triade (Etats-Unis, Union Européenne, Japon).

Le propre de ces élites, toujours nationales même si elles voyagent beaucoup, pratiquent plusieurs langues et semblent partager une même façon de vivre « cosmopolite »³⁵, est de produire des décisions « historiques », c'est-à-dire « singulières, irréversibles, qui développent des conséquences à long terme dont tous les membres de l'organisation supportent les effets »³⁶. Mettant au point, par une série d'essais-erreurs, les grandes lignes de leur stratégie³⁷, elles contrôlent la bonne mise en œuvre de leurs décisions, quitte à s'assurer la collaboration-complicité d'auxiliaires (classes moyennes locales, tirant par moment profit de la mondialisation, comme en Chine où « le nombre de ceux qui vivent dans le luxe a considérablement augmenté : près de 200 millions de Chinois disposent de plus de mille dollars par an »³⁸). Elles n'hésitent pas à effectuer de tactiques replis sans pour autant renoncer³⁹.

Face à ces élites, les mouvements alter-mondialistes constituent-ils une contre-élite, au sens où ils les contraindraient à prendre des décisions structurantes pour contrer leurs critiques ? Certes, on peut considérer qu'ils ont réussi à contraindre les élites nationales et les institutions internationales à modifier leur mode d'interaction avec les sociétés (notamment, en consultant des représentants d'ONG) et à prendre en compte des thèmes jusqu'alors ignorés. Toutefois, il serait excessif d'affirmer que, par exemple, l'OMC, le FMI ou la Commission européenne ont, récemment, effectué des choix significativement différents : leurs « avances » s'apparentent d'abord à une modification de la communication institutionnelle, qui, tout compte fait, semble renforcer leur légitimité. De plus, il existe des

³⁴ La Chine, l'Inde et l'Indonésie, entre autres, n'ont pas attendu l'injonction des Etats-Unis ou des institutions internationales pour s'engager dans des processus constituant et renforçant la mondialisation. Voir, notamment, Stiglitz, 2002 ; Bergère, 2000 ; Cytru, 1999 ; Domenach, 1998 ; Raillon, 1999 ; Zins, 1999.

³⁵ Façons de vivre et décisions qui les coupent, chaque jour un peu plus, des individus ne disposant d'aucun accès aux processus de décision stratégiques. Sur la question des laissés pour compte de la mondialisation, parmi de nombreuses publications, on retiendra Castells, 1998 ; Bauman, 1999.

³⁶ Aron, 1988, p. 65.

³⁷ Ainsi, comme le soutient Mattelart (1996), le Chili de Pinochet, dans les années 1970, a servi de laboratoire pour restructurer l'économie. Ce qui a permis de mettre au point les mesures opérationnelles dérivées des thèses de Milton Friedmann. Le modèle a ensuite été étendu à la Grande-Bretagne (après le rapprochement Thatcher - Pinochet) et aux Etats-Unis.

³⁸ J.-L. Domenach, 1998, p. 262.

³⁹ Comme le montre, par exemple, la volonté de renégocier une extension de la libéralisation des échanges à la sphère des services (Accord Général sur le Commerce des Services, AGCS), après que le précédent projet (l'Accord multilatéral sur l'investissement, AMI) ait été provisoirement retiré.

tensions entre anciennes et nouvelles ONG pour l'accès au statut d'association représentative (c'est-à-dire, susceptible d'être convoquée par une institution internationale). Certaines (et certains de leurs membres) sont cooptés par les élites porteuses de la « mondialisation libérale », notamment des experts, requis par l'extrême technicité des débats. Les décisions que continuent à prendre les élites ne semblent en rien infléchies par l'action des alter-mondialistes : fusions, licenciements, délocalisation, privatisation, construction de grands barrages (avec déportation de populations), priorité aux transports individuels, accroissement des inégalités, volonté réaffirmée de libéraliser le secteur des services et de l'agriculture, lancement du NEPAD en Afrique, ponctuent les premières années du millénaire.

Tout compte fait, que les mouvements alter-mondialistes ne parviennent ni à constituer une contre-élite ni à s'imposer comme sujet de l'historicité, peut s'expliquer par deux ensembles de raisons.

D'une part, l'une des compétences les plus pertinentes pour garder le contrôle sur l'historicité à l'échelle mondiale consiste à maîtriser des espaces tendanciellement inaccessibles aux autres groupes sociaux, espace où sont produites des règles affaiblissant les collectifs d'oppositions⁴⁰. Ainsi, tout en prenant des décisions très semblables visant à accroître la marchandisation des activités (privatisations, mise en concurrence des nations considérées comme des entreprises, remise en cause du droit du travail et/ou de l'Etat-Providence, lutte contre les syndicats, etc.), les élites gouvernementales nationales, parfois en s'aidant de leur accès au niveau supranational (construction ciblée de l'Union européenne, instrumentalisation des institutions internationales)⁴¹, affaiblissent les acteurs locaux de la controverse.

Et d'autre part, depuis quelques années, la possibilité d'infléchir la capacité de décision des centres du pouvoir se situe de moins en moins sur le plan de l'action collective démocratique, du fait des multiples modes d'expression de la violence (appels à la haine et aux meurtres collectifs, terrorisme, guerre au terrorisme, guerres civiles, et plus généralement esprit de compétition et de surenchère) qui animent tant les interactions locales que les relations internationales (qui surdéterminent parfois les actions nationales)⁴².

La résistance des concepts classiques

Tout compte fait, la mobilisation de concepts classiques de la sociologie (mouvements sociaux, historicité, élites, pouvoir, contre-élites, pour n'en citer que quelques uns) ne semble pas inopérante pour rendre compte de phénomènes nouveaux, se présentant comme d'emblée mondiaux et, à ce titre, relevant de la sociologie de la mondialisation. Bien entendu, il faudrait vérifier qu'il en va ainsi pour d'autres objets de même type, comme les institutions internationales, les firmes transnationales globales, ou encore les diasporas⁴³.

Ce qui ne signifie pas pour autant que l'on ne doive pas chercher à perfectionner les concepts classiques et en inventer de nouveaux. Toutefois, cette recherche de perfection et d'invention n'est pas spécifique de la sociologie de la mondialisation : elle peut résulter du travail habituel des sociologues pour comprendre les métamorphoses du monde, y compris quand celles-ci ne relèvent pas d'une analyse en termes de mondialisation.

⁴⁰ Castells, 1998, t. 1, p. 467. Voir également, Fitoussi et Rosanvallon (1996) notamment p. 124. Ainsi que Metzger et Pierre (2003).

⁴¹ Gobin (2000) montre, par exemple, que la construction de l'Union européenne a été un processus de confinement de l'acteur syndical.

⁴² Parmi une abondante littérature sur les effets du 11 septembre ou sur le monde tel qu'il nous apparaît depuis, voir Battistella, 2003 ; Hassner et Marchal, 2003 ; Wieviorka, 2003.

⁴³ C'est ce que défend F. Dubet (2004) pour qui, chacune des logiques associées à l'époque contemporaine (les identités et le marché) peut être largement expliquée de manière « objective » par des processus dont les théories sociologiques classiques ont établi la nature : socialisation, rationalité limitée, subjectivation.

Mais si l'urgence n'est pas à l'invention de concepts, qu'en est-il de l'accès aux données de base (quantitatives et qualitatives) nécessaires à l'identification, la mise en évidence de processus de mondialisation ?

Mettre en évidence des processus de convergence : quelles données ?

Comme nous l'évoquions plus haut, l'un des objectifs de la sociologie de la mondialisation est de mettre en évidence des processus de convergence/divergence, portant sur des phénomènes rigoureusement circonscrits et concernant un type d'entité pertinent à l'échelle de la planète. Dans cette perspective, ce qui risque de poser le plus problème, c'est la constitution des « bases de données » (non nécessairement informatisées) permettant, dans un premier temps, d'établir ces constats de convergence ou de divergence et d'en interpréter la signification.

En effet, on voit que cela suppose de nombreux préalables, déjà identifiés, tant par les chercheurs étudiant la manière dont les modèles productifs diffèrent (selon les pays, les cultures, les époques) que par ceux qui, au sein d'organisations supranationales, élaborent annuellement des bilans, par exemple, sur les comportements politiques (Commission Européenne⁴⁴) ou sur les inégalités de développement⁴⁵.

Ainsi, D. Sanders (1994) recense différentes espèces de comparaisons internationales, parmi lesquelles l'analyse de la mondialisation correspond à la vérification empirique d'hypothèses systémiques transcendant les frontières. A ce propos, l'auteur souligne qu'en comparant des données globales, l'étude risque de n'aboutir qu'à des corrélations factices. Aussi, préconise-t-il de ne s'engager dans ce type de comparaisons qu'à condition de posséder une « connaissance solide, approfondie et détaillée des systèmes comparés », ce qui ne peut être réalisé que par des équipes plurinationales.

Plus généralement, les différentes réflexions sur cette question soulignent les limites inhérentes à la disponibilité même des données dans tous les pays⁴⁶, limites liées à l'existence de dispositifs et d'institution de recueil⁴⁷, mais également à l'instrumentalisation des résultats par les dirigeants⁴⁸. Il faut aussi tenir compte des difficultés relatives à une définition commune des indicateurs (quantitatifs ou qualitatifs), laquelle implique une normalisation, non seulement des vocabulaires, mais également des méthodes de recueil et de présentation, sans parler des disciplines. De plus, toute définition commune et universellement admise n'est pas nécessairement pertinente, comme le montre le travail de T. P. Morah (2003) sur les indices globaux de développement : « comment être sûr que les variations que l'on observe, entre nations à un moment donné ou entre différentes époques pour un même pays, traduisent des évolutions sociales ou résultent de méthodes différentes ou différemment appliquées » ?

⁴⁴ Voir le numéro 142 de la *Revue internationale de Sciences sociales* consacré aux « Bases de données en sciences sociales en Europe. Leur utilisation dans la recherche », décembre 1994. Les contributions examinent les interactions entre choix politiques, technologiques et scientifiques sur la possibilité même des études comparatives.

⁴⁵ Nous pensons au *Rapport sur le développement humain* du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) qui tous les ans fournit des données permettant d'apprécier l'étendue et l'évolution des inégalités tant entre pays, qu'au sein de chaque nation. On peut ranger dans la même catégorie les travaux sur l'analyse des causes de l'aggravation des inégalités dans les pays développés (Alderson et Nielsen, 2002).

⁴⁶ Ce qui, comme le note Sanders (1994) n'est pas spécifique aux études comparatives.

⁴⁷ Appadurai (1999) rappelle que le mouvement de mondialisation des économies « entraîne une fragmentation et une répartition inégale des ressources nécessaires » à son étude.

⁴⁸ Goussault et Guichaoua (1993) dénoncent la prise en main des recherches sur le développement par des experts partageant une conception libérale de l'économie, ainsi que l'amplification du décalage des moyens d'analyse au Sud et au Nord (ce qui renforce la dépendance). Rothenbacher (1994) montre combien la production de données démographiques est liée à l'histoire politique des nations.

Toutefois, ce type de problème n'est pas sans solution. C'est ce que montre l'évolution, au cours des dix dernières années, de la manière dont les inégalités (de développement) ont été définies et appréciées, notamment pour se rapprocher de la conception que défend A. Sen (2000a) de l'égalité. Pour ce dernier, un individu est pauvre tant qu'il est privé de ses « capacités élémentaires » d'accès : au marché du travail (non servile) et des produits (facilités économiques) ; à l'éducation et la santé (les interdits visant les filles et les femmes sont explicitement visés) ; mais aussi à la participation aux décisions politiques, sans oublier l'égal accès aux informations pertinentes et à la sécurité protectrice (ne pas être sous-alimenté dans une économie d'abondance).

Aussi, après avoir considéré le seul PIB par habitant, les experts du développement ont apporté une première correction, à partir de 1990, en construisant l'indicateur de développement humain (IDH) qui intègre : l'espérance de vie à la naissance ; le degré d'éducation (des adultes et des enfants) ; et le niveau de revenu. A partir de 1995, sont ajoutés l'indicateur sexospécifique de développement humain et l'indicateur de participation des femmes, permettant de souligner, à niveau de développement humain identique, la façon plus ou moins inégalitaire dont les femmes (ou les petites filles) sont traitées⁴⁹. En 1997, a été ajouté l'indicateur de pauvreté humaine, tenant compte : de la longévité (risque de décès avant 40 ans), l'accès au savoir (taux d'alphabétisation des adultes) et des conditions de vie (part de ceux qui n'accèdent ni à l'eau potable, ni aux services de santé et des enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale).

Grâce à ces corrections successives, nous disposons d'indicateurs permettant de souligner que, sous certains aspects, des quartiers de capitales occidentales connaissent des conditions d'inégalité et de pauvreté bien plus grandes que certaines régions d'Inde ou de Chine, balayant ainsi l'idée d'une convergence irrémédiable et faisant entrer dans ce que P. N. Giraud (1996) appelle « une nouvelle ère de l'inégalité du monde ». Tandis que la libéralisation des économies, les progrès dans les domaines des technologies de l'information et de la communication, la réduction des coûts de transport ont notamment ouvert des chances nouvelles à certaines élites des pays du Sud de participer authentiquement au marché mondial (pour elles, il existe un processus de mondialisation partielle ou de globalisation), simultanément, les inégalités se creusent au sein des pays dits "développés" (on peut parler, pour une partie croissante des individus ordinaires de dé-mondialisation, d'exclusion du processus précédent). La précarisation des emplois, le chômage structurel, la crise du salariat et l'incapacité des Etats-providence à répondre engendrent de nouvelles fractures⁵⁰.

En somme, la construction-adaptation d'indicateurs pour apprécier des évolutions comparées entre nations est une pratique déjà courante et, si elle ne paraît jamais devoir s'achever, n'en est pas moins déjà à l'œuvre pour comprendre le monde.

Conclusion

En résumé, nous avons pu montrer combien l'analyse en termes de mondialisation doit être mobilisée avec circonspection pour comprendre les phénomènes sociaux contemporains (tout ne ressortit pas de cette perspective). De plus, les concepts de la sociologie actuelle ne sont pas nécessairement obsolètes et le changement de paradigme n'est pas systématiquement requis. Ce qui ne veut pas dire que le social, indépendamment de l'étude de la mondialisation, n'a pas besoin de concepts plus pertinents. Ainsi, M. Wieviorka (2003) cherche à théoriser la violence, voire la cruauté, qu'il descelle depuis une trentaine d'années dans nos sociétés, violence qui se substitue au conflit. En cela, il semble se trouver face à un objet nouveau, appelant l'élaboration de concepts ad hoc.

⁴⁹ Nous empruntons la plupart des informations et réflexions de ce paragraphe à Bret, 2002.

⁵⁰ Martin, Metzger, Pierre, 2004.

Par contre, si l'on admet que la mondialisation présente les traits d'un fait social total, il faut en prendre, méthodologiquement, toute la mesure : « pour comprendre convenablement un fait social, il faut l'appréhender totalement, c'est-à-dire du dehors comme une chose, mais comme une chose dont fait cependant partie intégrante l'appréhension subjective (consciente et inconsciente) que nous en prendrions si, inéluctablement hommes, nous vivions le fait comme indigène »⁵¹. Il paraît vraisemblable que cette capacité à se placer simultanément « hors du monde » et « dans toutes ses entités pertinentes » émergera plus facilement d'un collectif de chercheurs appartenant à différentes nationalités, à condition, toutefois, de prendre en compte les rapports de dominations entre nations, tels qu'ils se traduisent dans la sphère des sciences sociales. Car la constitution d'une communauté scientifique mondiale peut se heurter au reproche « d'incompatibilité culturelle », voire de volonté de colonisation des esprits. O. Kozlarek (1991) se fait écho d'une telle perspective, en soutenant que même la pensée critique (la philosophie dite de l'École de Francfort) est sous-tendue par une conception européenocentrée, c'est-à-dire persuadée que l'Europe est porteuse des valeurs les plus progressistes, possédant le plus fort potentiel d'universel.

La question n'est toutefois pas aussi nouvelle qu'il n'y paraît. G. Gurvitch (1947), en recensant les « études sociologiques dans les différents pays » (Europe - Russie comprise -, Etats-Unis et Amérique du sud), donnait les moyens d'apprécier le degré d'échanges et d'interdépendance de cette communauté scientifique internationale encore fort disparate. Dans la décennie suivante, R. Aron soulignait que « les concepts de la sociologie américaine, en passe de devenir ceux de la sociologie mondiale (...), s'appliquent à l'homme social en tant que tel, quelle que soit son activité, quelle que soit l'organisation à laquelle il appartient »⁵². Trente ans plus tard, A. Sen dénonce le fait que « la focalisation sur des ouvrages appartenant à une seule culture entrave toute liberté de découvrir d'autres idées »⁵³. A. Appadurai (1999) note que l'internationalisation des sciences sociales consiste à « améliorer la façon dont les autres appliquent nos préceptes », ce qui creuse l'écart entre cette conception de la recherche et « les traditions plus générales de critique et de discussion en matière sociale ». Mais, comme l'évoque S. N. Eisenstadt (2004), l'Occident n'a pas le monopole de l'ethnocentrisme : par exemple, il existe au Japon un orientalisme inversé (nihonjinron), soutenant que seules les catégories japonaises peuvent expliquer la société nipponne.

La question semble alors être : comment favoriser une confrontation des interprétations, à l'échelle mondiale, qui ne puisse être soupçonnée de culturellement biaisée ? Certains auteurs nous suggèrent des réponses. A. Akiwowo (1999) puise dans la poésie traditionnelle yoruba (Nigéria) des concepts permettant, à la fois de transposer localement les principes d'explication du social développés en Occident et d'enrichir la sociologie mondiale. Park et Chang (1999) relatent la genèse de la maturation (par dés-américanisation) de la sociologie coréenne, laquelle considère dorénavant l'Occident comme objet d'étude, ne serait-ce que pour tester la pertinence de ses propres théories.

Il ne faudrait, toutefois, pas trop rapidement réduire cette interrogation à une question d'interculturalité, dont la solution consisterait en une variante du multiculturalisme. En réalité, au sein de chaque collectivité nationale, les chercheurs et les « paradigmes » n'accèdent déjà pas tous au même degré de reconnaissance, sans parler de l'extrême fragmentation du champ des sciences sociales⁵⁴. Aussi, faut-il se référer à « un projet de connaissance scientifique de la société, (...) une ambition d'analyse systématique et critique [qui, certes] est une invention et

⁵¹ Mauss, 1997, pp. XXVIII.

⁵² Aron, 1969, p. 6.

⁵³ Sen, 2000b.

⁵⁴ Voir le numéro 24 de la Revue semestrielle du MAUSS consacrée au thème « Une théorie sociologique générale est-elle pensable ? De la science sociale », second semestre 2004. Caillé (2004) en donne une présentation édifiante.

une entreprise des pays démocratiques modernes réfléchissant sur leur propre société ». Mais, « l'universalisme n'est pas seulement français et n'a pas pour unique fonction et unique signification de masquer et, en conséquence, de justifier les inégalités de l'ordre social et les rapports de pouvoir »⁵⁵.

En tant que capacité de prise de distance par rapport à sa propre culture et à sa propre histoire (donc de prendre conscience du contexte dans lequel nous pensons et que nous n'avons pas choisi), cette conception sociologique de l'universalisme permet, non seulement de n'exclure aucune expérience, aucune modalité de socialisation, mais surtout nous rappelle la puissance des principes originaux de la sociologie pour comprendre le monde, ce dernier fut-il mondialisé.

Bibliographie

AGENCE ENVIRONNEMENT DEVELOPPEMENT, « L'accès à l'énergie, l'état des lieux et les conséquences. Ce qu'il est possible de faire », 2002, <http://www.aed-dmf.com/rio/enjenergie.htm>.

AGUITON C., *Le monde nous appartient*, Plon, 2001.

AKIWOWO A., « Indigenous sociologies. Extending the scope of the argument », *International Sociology*, vol. 14(2), June 1999, p. 115-138.

ALDERSON A. S. et NIELSEN F., « Globalization and the Great U-Turn : Income Inequality Trends in 16 OECD Countries », *American Journal of Sociology*, Vol. 107, n° 5, Mars 2002.

ALEXANDER J., « Robust Utopias and Civil Repairs », *International Sociology*, vol. 16(4), december 2001, p. 579-591.

AMIN S., *La déconnexion*, La Découverte, 1985.

APPADURAI A., « Mondialisation, recherche, imagination », *Revue internationale des sciences sociales*, juin, n°160, 1999.

ARON R., *Les désillusions du progrès*, Calman-Lévy, 1969 [1965].

ARON R., *Paix et guerre entre les nations*, Calman-Lévy, 1984 [1962].

ARON R., *Etudes sociologiques*, PUF, 1988.

BALANDIER G., *Le Désordre. Eloge du mouvement*, Fayard, 1988.

BATTISTELLA D., *Théories des relations internationales*, Presses de Sciences-Po, 2003.

BAUMAN Z., *Le coût humain de la mondialisation*, Hachette, 1999 [1998].

BECK U., *Pouvoir et contre-pouvoir à l'ère de la mondialisation*, Alto/Aubier, 2003.

BERGER S., *Notre première mondialisation. Leçons d'un échec oublié*, Seuil, 2003.

BERGERE M.-C., *La Chine de 1949 à nos jours*, Armand Colin, 2000 [1987].

BORDO M. D., TAYLOR A. M. et WILLIAMSON J. G., *Globalization in Historical Perspective*, Ed. NBER, 2001.

BOYER R., « Les mots et les réalités », in Cordelier S. (dir.), *Mondialisation, au-delà des mythes*, La Découverte, 1997.

BRAUDEL F., *Civilisation matérielle, économie, capitalisme. XV^e-XVIII^e siècle*, 3 tomes, Armand Colin, 1979.

BRET B., *Le Tiers-Monde. Croissance, développement, inégalités*, Ellipses, 2002.

CAILLE A., « Une théorie sociologique générale est-elle pensable ? Présentation », *Revue du MAUSS Semestrielle*, n° 24, second semestre 2004.

CAIRE G., « Syndicalisme ouvrier et mondialisation », in Fouquet A., Le Roux S. et Rehfeld U., *Le Syndicalisme dans la mondialisation*, L'Atelier, 2000.

CASTELLS M., *L'ère de l'information : la société en réseaux*, 3 tomes, Fayard, 1998 [1996].

COOPER F., « Le concept de mondialisation sert-il à quelque chose ? », *Critique internationale*, n° 10, Janvier 2001.

⁵⁵ Schnapper, 1998, p. 18 et 28.

- CYTRU P.-J., « Le rôle de l'économie dans la transformation sociale », *Pouvoir*, « L'Inde », n° 90, 1999.
- DELAUNAY Q., « Le conventionnalisme », in Durand J.-P. et Weil R., *Sociologie contemporaine*, Vigot, 1997.
- DELAUNAY Q., « Les comités de groupe européens : le cas d'Electrolux », in Fouquet A., Le Roux S. et Rehfeld U., *Le Syndicalisme dans la mondialisation*, L'Atelier, 2000.
- DOMENACH J.-L., *L'Asie en danger*, Fayard, 1998.
- DUBET F., « Pourquoi rester « classique » ? », *Revue du MAUSS, Une théorie sociologique générale est-elle pensable ? De la science sociale*, La Découverte, n° 24, 2004.
- DURKHEIM E., *Le socialisme. Sa définition. Ses débuts. La doctrine saint-simonienne*, Retz-CEPL, 1978 [1895-6].
- DURKHEIM E., *Textes. Tome 3: Fonctions sociales et institutions*, Minuit, 1975 [1887-1917].
- DURKHEIM E., *De la division du travail social*, P.U.F., 1978 [1930].
- DURKHEIM E., *Les formes élémentaires de la vie religieuse. Le système totémique en Australie*, P.U.F., 1979 [1912].
- DWIVEDI R., « Environmental Movements in the Global South. Issues of Livelihood and Beyond », *International Sociology*, vol. 16(1), March 2001, p. 11-31.
- EISENSTADT S. N., « La modernité multiple comme défi à la sociologie », *Revue du MAUSS Semestrielle*, n° 24, second semestre 2004.
- ELIAS N., *La Dynamique de l'occident*, Presses Pocket, 1975 [1939].
- FITOUSSI J.-P. et ROSANVALLON P., *Le nouvel âge des inégalités*, Seuil, 1996.
- GIRAUD P. N., *L'inégalité du monde*, Gallimard/Folio actuel, 1996.
- GOBIN C., « Le discours programmatique de l'Union européenne. D'une privatisation de l'économie à une privatisation du politique », *Sciences de la société*, n° 55, février 2002.
- GOUSSAULT Y. et GUICHAOUA A., *Sciences sociales et développement*, A. Colin, 1993.
- GRUMBRELL-MCCORMICK R., « Quelle internationalisme syndical ? Passé, présent, avenir », *Les Temps modernes*, n° 607, janvier-février 2000.
- GURVITCH G., *La sociologie au XXe siècle*, tome 2, PUF, 1947.
- GURVITCH G., *Traité de sociologie*, 2 tomes, P.U.F., 1967 [1958].
- HABERMAS J., *Après l'Etat-nation. Une nouvelle constellation politique*, Fayard, 2000.
- HASSNER P. et MARCHAL R., *Guerres et sociétés, Etats et violence après la guerre froide*, Karthala, 2003.
- KOZLAREK O., « Critical theory and the challenge of globalization », *International Sociology*, vol. 16(4), décembre 2001, p. 607-622.
- LOSSON C. et QUINIO P., *Génération Seattle. Les rebelles de la mondialisation*, Grasset, 2002.
- P. LEVY, *World philosophie*, Editions Odile Jacob, 2000.
- MARTIN D., METZGER J.-L. et PIERRE P., *Les métamorphoses du monde. Sociologie de la mondialisation*, Seuil, 2003.
- MARTIN D., METZGER J.-L. et PIERRE P., « La mondialisation menace-t-elle le travail ? », *Sciences humaines*, n° 150, pp. 14-18, juin 2004.
- MARTINELLI A. (2003), « Markets, Governments, Communities and Global Governance », *International Sociology*, Volume 18, n° 2, June, pp. 291-323.
- MATTELART A., *La mondialisation de la communication*, PUF, 1996.
- MATTELART A., *Histoire de l'utopie planétaire*, La Découverte, 1999.
- MAUSS M., *Œuvres, tome III*, Minuit, 1969.
- METZGER J.-L. et PIERRE P., « En quoi le concept d'élite peut-il aider à analyser le processus de mondialisation ? », *Recherches sociologiques*, Vol. XXXIV, n°1, mars-avril 2003.

- MORAH T. P., « On the Theoretical and Methodologic Context of Cross-national Inequality Data », *International Sociology*, vol 18(2), june 2003, pp. 351-378.
- MYRDAL G., *Le défi du monde pauvre*, Gallimard, 1971 [1970].
- PARK M.-K and CHANG K.-S., « Sociology between Western Theory and Korean Reality », *International Sociology*, vol. 14(2), June 1999, p. 139-156.
- PARSONS T., *Sociétés. Essai sur l'évolution comparée*, Dunod, 1973 [1966].
- POULIGNY B., « Acteurs et enjeux d'un processus équivoque », *Critique internationale*, n°13, octobre 2001.
- RAILLON F., *Indonésie, la réinvention d'un archipel*, La Documentation française, 1999.
- RAYNAUD P., *Max Weber et les dilemmes de la raison moderne*, P.U.F., 1987.
- REHFELDT U., « Les stratégies syndicales européennes », in Fouquet A., Le Roux S. et Rehfeld U., *Le Syndicalisme dans la mondialisation*, L'Atelier, 2000.
- ROCHER G., *Introduction à la sociologie générale*, Seuil, 1968.
- ROTHENBACHER F., « Les sources statistiques de la recherche comparative européenne », *Revue internationale de sciences sociales*, n°142, décembre 1994, pp. 637-668.
- Di RUZZA R. et Le ROUX S., « L'internationalisme syndical est-il praticable ? », in Fouquet A., Le Roux S. et Rehfeld U., *Le Syndicalisme dans la mondialisation*, L'Atelier, 2000.
- SANDERS D., « Considérations méthodologiques sur les comparaisons entre pays dans la recherche en sciences sociales », *Revue internationale de sciences sociales*, n° 142, décembre 1994, pp. 591-616.
- SCHNAPPER D., *La relation à l'autre. Au cœur de la pensée sociologique*, Gallimard, 1998.
- SEN A., *Un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté*, Odile Jacob, 2000a [1999].
- SEN A., « La Raison, l'Orient et l'Occident », *Esprit*, 12, 2000b.
- SIMMEL G., *Philosophie de l'argent*, PUF, 1987 [1900].
- SINGLETON M., « Le World Social Forum de Mumbai : foire, foutoir ou foutaise ? », *Revue du MAUSS Semestrielle*, n° 24, second semestre 2004.
- SOMBART W., *L'apogée du capitalisme*, tome II, Payot, 1932 [1921].
- SOMMIER I., *Les nouveaux mouvements contestataires à l'heure de la mondialisation*, Flammarion, 2001.
- STIGLITZ J., *La grande désillusion*, Fayard, 2002.
- THOMPSON G., « Situer la mondialisation », *Revue internationale des sciences sociales*, juin, n°160, 1999.
- TOURAINÉ A., *Sociologie de l'action*, Le Seuil, 1965.
- TOURAINÉ A., *Production de la société*, Librairie générale de France, 1993 [1973].
- WALLERSTEIN I., *Le système du Monde. Du XVe siècle à nos jours*, deux tomes, Flammarion, 1980.
- WALZER M., « De l'anarchie à l'ordre mondial : sept modèles pour penser les relations internationales », *Esprit*, n° 5, mai 2001.
- WEBER M., *Histoire économique. Esquisse d'une histoire universelle de l'économie et de la société*, Gallimard, 1991 [1923].
- WEBER M., *Economie et Société*, Plon, 1995 [1956].
- WIEVIORKA M., *La violence*, Balland, 2003.
- ZINS M.-J., *L'Inde : un destin démocratique*, La Découverte, 1999.